

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **lundi 8<sup>e</sup> jour du mois d'août 2011**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Est absente la conseillère Nicole Forgues qui a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

#### **2011-186**

##### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé, avec l'ajout suivant :

8.2 Entente avec National Vacuum inc. : autorisation de signatures;

Adoptée.

#### **2011-187**

##### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

##### **CORRESPONDANCE**

- › Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux informant la Ville d'Asbestos de la demande du Bar Le Match pour cessions des permis de bar avec autorisation de spectacles et bar sur terrasse.

- Rapport d'activités 2010-2011 de la Maison des Familles FamillAction.
- Lettre de Madame Lucie Benoit concernant la Corporation de développement du Mont-Ham.
- Lettre de l'organisme Copernic demandant l'appui de la Ville d'Asbestos pour augmentation du financement des organismes de bassins versants du Québec.

## **2011-188**

### **APPUI À LA DEMANDE DE FINANCEMENT DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS**

CONSIDÉRANT que la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection reconnaît la « constitution d'un organisme de bassin versant ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre;

CONSIDÉRANT les ressources humaines importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en œuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT la demande d'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec et à la mise sur pied de programmes de financement gouvernementaux pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau;

CONSIDÉRANT l'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en œuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants ;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de soutenir les organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant l'obtention d'un financement accru pour la réalisation de leurs mandats;

- D'appuyer la mise sur pied de nouveaux programmes de financement pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau;
- De rappeler que le milieu municipal est responsable de l'aménagement et du contrôle des cours d'eau et que de ce fait, il est le principal intervenant dans la mise en œuvre du plan directeur sur son territoire;
- De rappeler que les organismes de bassins ne doivent pas se substituer aux municipalités dans leur responsabilité de protection et de mise en valeur du milieu.

Adoptée.

### **DEMANDES DES CONTRIBUABLES**

Aucune demande des contribuables présents.

**2011-189**

**PROGRAMME PLACE AUX JEUNES DE LA MRC DES SOURCES : CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu qu'une somme de 500 \$ soit accordée par la Ville d'Asbestos et versée au Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond. La contribution versée servira à la réalisation de deux activités soit les séjours exploratoires de Place aux jeunes et le colloque « Mon Avenir, Ma Région », édition 2011-2012.

Adoptée.

**2011-190**

**TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ DU PROJET DE BALCONNIÈRES**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de confirmer à la MRC des Sources dans le cadre du Pacte rural, volet local, que le porteur de dossier du projet de balconnières est le Comité Rue principale à la place du Comité Qualité de vie.

Adoptée.

**2011-191**

**PROGRAMME D'ACHAT LOCAL : ACCEPTATION DU RAPPORT FINAL**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos entérine le rapport final rédigé et présenté par madame Caroline Payer concernant le programme d'achat local mis en place dans la MRC des Sources.

Adoptée.

**2011-192**

**RÉAJUSTEMENT DU TARIF PAYABLE POUR LE KILOMÉTRAGE LORS DE DÉPLACEMENTS**

CONSIDÉRANT l'augmentation toujours constante du coût de l'essence;

CONSIDÉRANT que le tarif de 0,40 \$ du kilomètre est appliqué depuis 2006;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que le tarif payable à la Ville d'Asbestos pour les frais de déplacement passe de 0,40\$ à 0,43\$ du kilomètre.

Adoptée.

**2011-193****VENTE D'UNE POMPE À COLLASSE**

Suite à un appel d'offres auprès de 2 entreprises pour la vente d'une pompe à collasse qui n'est plus utilisée, l'entreprise Les Produits C. Vanier de Danville a offert un montant de 1 000 \$ plus taxes pour cet équipement. Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de vendre à Les Produits C. Vanier la pompe à collasse au prix offert de 1 000 \$ plus taxes.

Adoptée.

**2011-194****ENTENTE AVEC NATIONAL VACUUM INC.**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser le directeur général, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, à négocier et signer une entente avec la compagnie National vacuum inc. pour la disposition et le traitement des boues de fosses septiques à l'usine de traitement des eaux usées.

Adoptée.

**RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION**

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de juillet 2011 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	<b>NOMBRE DE PERMIS</b>	<b>VALEUR DÉCLARÉE</b>	<b>CUMULATIF</b>
<b>JANVIER</b>	6	1 558 400 \$	1 550 400 \$
<b>FÉVRIER</b>	8	48 500 \$	1 598 900 \$
<b>MARS</b>	8	77 000 \$	1 675 900 \$
<b>AVRIL</b>	30	281 100 \$	1 957 000 \$
<b>MAI</b>	62	657 260 \$	2 614 260 \$
<b>JUIN</b>	75	449 550 \$	3 063 810 \$
<b>JUILLET</b>	47	1 733 101 \$	4 796 911 \$

**2011-195****ACHAT D'UN CAMION ÉCHELLE USAGÉ POUR LE SERVICE DE PROTECTION INCENDIE**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a soumissionné pour l'acquisition d'un camion échelle usagé de la Ville de Roberval;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a été retenue par la Ville de Roberval étant le soumissionnaire ayant fait la meilleure offre;

CONSIDÉRANT que des tests ULC ont été effectués avec succès sur ce véhicule;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos achète le camion échelle usagé de marque International, année 1982 auprès de la Ville de Roberval au coût de 22 100 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question des contribuables.

### **2011-196**

#### **DÉLÉGATION A L'ACTIVITÉ VINS ET FROMAGES DE LA FONDATION DU CSSS DES SOURCES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos réserve deux tables de 8 personnes au coût de 960 \$ (60 \$ par billet) pour l'activité « Dégustation vins et fromages » à être tenue le samedi 22 octobre prochain dans les cadres d'activités de financement de la Fondation du CSSS des Sources.

Adoptée.

### **2011-197**

#### **DÉLÉGATION A L'ACTIVITÉ « SOIRÉE INDIANA COULOMBE »**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos réserve deux tables de 8 personnes au coût de 640 \$ (40 \$ par billet) pour l'activité « Soirée Indiana Coulombe » à être tenue le 9 septembre prochain. Que les frais afférents à cette délégation soient défrayés par la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

## **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le conseiller Alain Roy :

- › Aménagement de l'aire d'accueil à la Bibliothèque municipale d'Asbestos
- › Suivi du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Lac Trois-Lacs

Le conseiller Serge Boislard :

- › Que des félicitations soient transmises à Paul Lefebvre et son équipe pour l'organisation des Régates de bateaux de carton
- › Hausse de participants à la collecte de matières compostables
- › Invitation à assister au Festival des Gourmands

Le conseiller Jean Roy :

- › Suivi du projet de la rue Bruneau

Le conseiller Pierre Benoit :

- › Bon festival à tous et à toutes.

**2011-198**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy que la présente séance soit levée à compter de 20 h 00.

Adoptée.

**HUGUES GRIMARD, MAIRE**

/lg

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**